

appel à candidature

Résidence de recherche curatoriale - pratiques collaboratives et nouvelles médiations



© Claudia Goletto

date limite de candidature : 15 septembre 2026

résidence : novembre 2026 - juin 2027

Présentation

Dans le cadre du développement de son projet artistique, pédagogique, scientifique et territorial, la Villa Arson crée une résidence de recherche curatoriale et d'expérimentation consacrée aux pratiques collaboratives et aux nouvelles médiations dans le champ de l'art contemporain.

Pensée comme un espace de recherche située, cette résidence invite un·e commissaire d'exposition, curateur·rice ou chercheur·euse à développer, durant une année universitaire, un projet articulant recherche, expérimentation, transmission et coopération. Cette première édition constitue un moment fondateur. Elle contribuera à définir les méthodes, les formats et les perspectives d'évolution de ce nouveau programme de recherche en dialogue étroit avec les étudiant·es, les enseignant·es, les équipes de l'établissement et les partenaires du territoire.

Établissement public national du ministère de la Culture, la Villa Arson réunit sur un même site une école nationale supérieure d'art, un centre d'art contemporain, une bibliothèque

d'étude et de recherche ainsi qu'un programme international de résidences. Cette configuration unique en France fait de la Villa Arson un véritable laboratoire où se rencontrent création, enseignement supérieur, recherche, et diffusion artistique. La résidence entend précisément prendre appui sur cette singularité pour expérimenter de nouvelles formes de pratiques curatoriales, de médiation et de production de connaissances.

Objet de la résidence : nouvelles médiations et pratiques collaboratives

La résidence propose d'explorer les nouvelles médiations, entendues dans une acception large comme l'ensemble des dispositifs, méthodes et situations permettant de créer de nouvelles relations entre œuvres, artistes, institutions, territoires, savoirs et publics.

Les projets pourront notamment interroger :

- les pratiques curatoriales contemporaines ;
- les démarches collaboratives et participatives ;
- les droits culturels ;
- les nouvelles formes de médiation et de transmission ;
- les projets artistiques développés hors les murs ;
- les relations entre art, recherche et société ;
- les formes émergentes de coopération entre institutions, artistes et territoires.

Une attention particulière pourra être portée aux recherches mobilisant les notions de soin, d'attention, d'hospitalité, de solidarité ou de mieux-être comme dimensions culturelles, sociales et politiques de la création contemporaine.

La résidence s'inscrit dans un environnement de recherche déjà structuré. Elle pourra notamment prendre appui sur Surface Démange, recherche développée par la Villa Arson et incarnée notamment par une ligne éditoriale dédiée, qui interroge les relations entre création contemporaine, pratiques artistiques, pensée critique et enjeux de société. Elle bénéficiera également de l'environnement scientifique de l'Université Côte d'Azur, en particulier des travaux conduits dans le cadre du Laboratoire International Associé Art, Société et Mieux-être (LIA-ASME), porté conjointement avec l'Université Laval. Ces deux dynamiques constituent des points d'appui et de résonance.

Le commissariat comme pratique de recherche

La résidence considère le commissariat comme une pratique de recherche à part entière. Au-delà de la conception d'expositions, il s'agit d'envisager le commissariat comme une activité de production de connaissances, de création de situations collectives, de médiation et de mise en relation entre artistes, publics, institutions et territoires. La résidence s'adresse ainsi à des professionnel·les développant une pratique où se croisent recherche, expérimentation, transmission et coopération.

Un territoire d'expérimentation

Grâce au travail développé depuis plusieurs années par son service des publics, la Villa Arson s'appuie sur un réseau de partenaires réunissant institutions culturelles, établissements d'enseignement, collectivités territoriales, associations, acteurs sociaux et médico-sociaux, professionnel·les de la santé, artistes, chercheur·euses et habitant·es. Le territoire constitue ainsi un véritable terrain d'enquête permettant de développer des recherches situées, en prise avec des contextes concrets et des partenaires identifiés. Le hors les murs est ici envisagé comme une méthode de recherche autant que comme une modalité d'action.

Une résidence au cœur de la pédagogie

Le ou la résident·e développera son projet avec un groupe d'étudiant·es de l'École nationale supérieure d'art tout au long de l'année universitaire. Cette recherche collective pourra prendre différentes formes :

- séminaires ;
- ateliers ;

- enquêtes de terrain ;
- workshops ;
- recherches-créations ;
- expérimentations ;
- rencontres publiques ;
- dispositifs collaboratifs.

Une attention particulière sera portée aux projets articulant recherche, transmission, expérimentation et production de connaissances.

Ressources mises à disposition

Le ou la résident-e accède à l'ensemble des ressources de la Villa Arson :

- l'école nationale supérieure d'art ;
- le centre d'art contemporain ;
- la bibliothèque d'étude et de recherche ;
- le programme international de résidences ;
- le service des publics ;
- les ateliers techniques ;
- les espaces de travail ;
- les partenariats développés avec l'Université Côte d'Azur ;
- les coopérations scientifiques associées au LIA-ASME.

Le Centre d'art contemporain constitue une ressource scientifique, documentaire et professionnelle. La résidence n'a cependant pas vocation à produire une exposition inscrite dans la programmation du centre d'art. Elle privilégiera une logique de recherche, d'expérimentation et de développement de projets.

Profil recherché

La résidence est ouverte :

- aux commissaires d'exposition ;
- aux curateur·rices indépendant·es et émergent·es ;
- aux chercheur·euses travaillant dans le champ de l'art contemporain ;
- aux professionnel·les de la culture développant une pratique curatoriale de recherche.

Les candidatures internationales sont vivement encouragées. La résidence implique néanmoins une présence régulière à la Villa Arson tout au long de l'année universitaire. Cette inscription dans la durée constitue une condition essentielle du projet, qui repose sur une immersion dans la vie de l'établissement, le développement de collaborations avec les étudiant·es et les partenaires locaux, ainsi que sur un travail de recherche ancré dans le territoire. Les candidat·es sont invités à tenir compte de cette exigence, les frais de déplacement étant pris en charge dans la limite de l'enveloppe prévue par la résidence. La résidence implique plusieurs périodes de présence réparties sur l'année universitaire.

Une attention particulière sera portée aux projets démontrant :

- une réflexion critique sur les pratiques curatoriales contemporaines ;
- un intérêt pour les démarches collaboratives et situées ;
- une capacité à travailler avec des partenaires variés ;
- une articulation forte entre recherche, transmission et expérimentation.

Restitution

La résidence donnera lieu à une production de recherche dont la forme sera définie par le ou la résident-e en dialogue avec l'établissement.

Cette restitution pourra prendre et combiner différentes formes :

- d'une publication ;
- d'un projet éditorial ;
- d'une journée d'étude ;
- d'un programme public ;
- d'un dispositif de médiation ;

- d'une plateforme numérique ;
- d'un projet hors les murs ;
- ou de toute autre proposition pertinente au regard du processus engagé.

Suivi de la résidence

La résidence fera l'objet d'un suivi régulier avec les équipes de la Villa Arson. À son terme, le ou la résident·e remettra un bilan qualitatif et quantitatif rendant compte des actions menées, des collaborations développées, des productions réalisées et des perspectives ouvertes par la recherche.

Conditions de la résidence

La résidence se déroule de novembre 2026 à fin juin 2027.

Le ou la résident·e bénéficie :

- d'un logement meublé à la Villa Arson pendant les périodes de résidence ;
- d'honoraires de résidence de 13 500 € TTC correspondant à 45 jours de résidence (huit semaines de présence auxquelles s'ajoute une semaine consacrée à la restitution) ;
- d'une enveloppe maximale de 1 500 € TTC destinée aux déplacements et frais liés au projet, sur présentation de justificatifs ;
- d'une bourse de production ;
- d'un accès à l'ensemble des ressources pédagogiques et techniques de l'établissement.

Une présence d'environ une semaine par mois est attendue.

Calendrier de candidature

Publication de l'appel : juillet 2026

Date limite de candidature : 15 septembre 2026

Sélection des candidatures : fin septembre 2026

Entretiens : première quinzaine d'octobre 2026

Résultats : mi-octobre 2026

Début de résidence : novembre 2026

Dossier de candidature

Le dossier devra comprendre :

- un curriculum vitae ;
- une note d'intention présentant le projet de recherche (3 à 5 pages maximum) ;
- une présentation des expériences curatoriales, artistiques, pédagogiques ou professionnelles ;
- tout document permettant d'apprécier la démarche du ou de la candidat·e.

Les candidatures sont à adresser avant le 15 septembre 2026 à :

international@villa-arson.org